

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHRES Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annouces... 25 c la ligne Réclamations... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Tableau des horaires de trains pour le service d'hiver de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. Le tableau est divisé en deux sections : la première concerne les trajets vers le Nord (Paris, Bordeaux, Périgueux, etc.) et la seconde les trajets vers le Sud (Agen, Montauban, Toulouse, etc.).

Cahors, le 31 Janvier 1874

Les procédés comminatoires de la Prusse à l'égard de la France sont employés, en ce moment, par cette grande puissance envers la Belgique. Toutefois, il est inexact qu'une note ait été adressée au gouvernement belge, et tout s'est borné, jusqu'ici, à des observations verbales.

En même temps, les radicaux suisses et les protestants exaltés de l'Angleterre prêtent leur concours à M. de Bismark.

Il y a là une crise très-sérieuse; mais l'habileté et la prudence de MM. de Broglie et Decazes ne se laissera pas surprendre par l'irritation d'un vainqueur impitoyable qui croyait avoir abattu la France et qui s'irrité de sa vitalité.

Soyons calmes, et cette hostilité de M. de Bismark contre la France ne fera qu'aggraver sa propre situation et ses propres embarras dans la campagne qu'il a entreprise contre le catholicisme.

Les nouvelles de Versailles ont annoncé une interpellation assez prochaine de MM. Lepère, Gambetta et autres membres de l'extrême-gauche, sur la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, relative à l'exécution de la loi des maires.

Aucun fait, aucun incident ne motivent cette conduite, qui est une véritable manœuvre contre le calme des esprits et la reprise des affaires.

Ce calcul sera certainement déjoué. Les déflections, dans l'ancienne majorité ne seront pas assez nombreuses pour compromettre un cabinet dont la chute actuelle entraînerait le pouvoir même du maréchal Mac-Mahon.

On lit à ce sujet dans la Patrie :

Il nous est tout-à-fait impossible d'apercevoir le but auquel tendent les ultra-légitimistes, en essayant d'entraver la marche de l'administration actuelle. Que veulent-ils ? que cherchent-ils ? qu'espèrent-ils ?

Ce n'est pas parce que le ministère de Broglie tomberait, parce que l'autorité du septennat serait ébranlée, que le vœu des ultra-légitimistes se trouverait accompli.

Ces paroles sont excellentes, et nous savons que ceux de nos députés du Lot, qui auraient donné leur concours à une restauration monarchique avec le gouvernement constitutionnel et le drapeau tricolore, sont aujourd'hui fermement résolus à appuyer la septennalité du maréchal Mac-Mahon.

Quand les projets de restauration avortèrent, M. Pagès Dupont nous adressa par le télégraphe une déclaration qui se terminait par ces mots : « La prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon devient une nécessité d'ordre public. »

Les faits ont prouvé que notre ami avait bien vu et bien prévu. Aujourd'hui il faut défendre cette prorogation de sept ans que l'Assemblée nationale a fondée, et qui est indispensable au pays, après tant de fatigues et d'épreuves.

Revue des Journaux

Constitutionnel

Un des caractères les plus inattendus de ce temps est sa préoccupation constante des affaires religieuses. Si un siècle paraissait disposé et destiné à dormir indolemment sur l'oreiller de l'indifférence, c'était bien le nôtre.

elle se reposait dans son apparente victoire. On ne niait pas, on ne doutait pas, on ne discutait pas; on n'y pensait plus.

Il s'est opéré tout à coup dans les intelligences un étrange changement; et voilà qu'aujourd'hui les questions religieuses délaissées disputent l'attention à la politique, si longtemps dominante, et la refoulent presque au second plan.

De deux causes, selon nous : premièrement, du zèle furieux, inexplicable et inexcusable des radicaux pour investir l'athéisme de la qualité de religion d'Etat, et de leur propagande scandaleuse en faveur des enterrements civils; secondement, des désastres inouïs et foudroyants dont nous avons été les soudaines victimes.

Paris-Journal.

Au moment où vient d'être votée la loi sur les maires, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler en quelques mots les exploits de certains magistrats municipaux, appartenant au parti radical.

Voici quelques petites histoires plus édifiantes les unes que les autres, et qu'il serait vraiment dommage de ne pas livrer à la publicité.

A Arles, le citoyen Tardieu, maire de la ville, insistait depuis quelques temps auprès de M. l'archiprêtre, pour qu'il lui cédât une partie importante de l'ancien archevêché, affecté par une loi spéciale au logement du clergé de Saint-Trophime.

M. l'archiprêtre résistait. Savez-vous ce que fit le citoyen Tardieu ? Il plaida ? Non. Il prit des maçons, pénétra de force avec eux dans l'ancien palais archiepiscopal et fit démolir sous ses yeux le mur de clôture.

L'archiprêtre fut forcé d'introduire un référé devant le tribunal pour faire cesser cette violation de domicile, et le citoyen Tardieu dut faire relever le mur à ses frais.

De la part d'un maire, chargé de faire respecter la loi, cette façon d'agir mérite d'être rapportée.

Un autre maire qui n'a pas eu de chance, c'est le citoyen Raffin, de Roanne.

Le citoyen Raffin avait des amis à placer. Il leur distribua des emplois. L'un d'eux, du nom de L..., fut nommé inspecteur des mœurs.

Or l'inspecteur des mœurs aurait plutôt eu besoin d'être inspecté lui-même, car il fut condamné pour actes contraires à la décence

par le tribunal devant lequel il était chargé de conduire les autres. Ses confrères ne valaient guère mieux, et le scandale en arriva à un tel point, que M. le préfet Ducros fut forcé de rendre l'arrêté suivant :

Considérant que dans un intervalle de quelques mois, les faits les plus scandaleux ont été relevés à la charge des trois derniers brigadiers de police nommés par le maire de Roanne ;

Que cette succession accuse une négligence grave, dont les effets sont déplorables sur la population honnête de la ville ;

Qu'il y a lieu de rappeler M. le maire à plus de soin dans l'accomplissement de ses devoirs...

M. Raffin, maire de Roanne, est suspendu pour deux mois.

Le citoyen François Oustrin, maire de Pézenas, se pique d'être un politicien. Il avait en conséquence convoqué, pour le dimanche 25 mai, les pompiers, la musique locale, les tambours de ville, les orphéons, etc., dans le but de fêter le triomphe de la gauche de l'Assemblée.

Mais voilà qu'au milieu de tous ces préparatifs, arrive une dépêche télégraphique, annonçant la chute de M. Thiers et la nomination du maréchal Mac-Mahon.

C'était contrariant. Mais à Pézenas, on ne se démonte pas pour si peu. Le maire prend la dépêche, la met dans sa poche et déclare « que ça n'est pas sérieux. »

Malheureusement, la nouvelle s'était répandue en ville, la fête ne put avoir lieu, et le pauvre citoyen Oustrin fut suspendu de ses fonctions par le préfet.

Le mot de la fin de cette série est certainement l'arrêté suivant ;

Arrêté :

Nous, maire de la ville d'Issoudun, Vu le rapport qui nous a été fait, à la date de ce soir, par M. le commissaire de police, et duquel il résulte qu'un chien appartenant au sieur Rolleau a été reconnu atteint de rage, après avoir mordu plusieurs autres chiens,

Arrêtons :

Art. 1er. — Les propriétaires des chiens mordus qui ont été en communication avec celui du sieur Rolleau, devront être abattus ou renfermés jusqu'au 31 juillet prochain inclusivement.

Art. 3. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté. Fait en mairie, à Issoudun, le 3 juin 1873.

Le maire d'Issoudun, AUG. GUIGNARD.

Les quelques exemples ci-dessus suffisent amplement pour donner une idée de la valeur et des procédés de la grande majorité des maires radicaux.

Informations

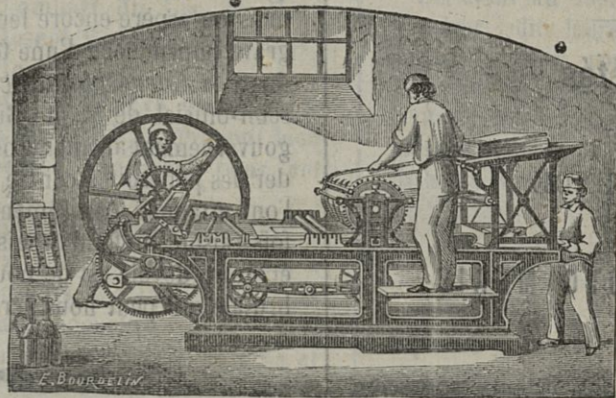
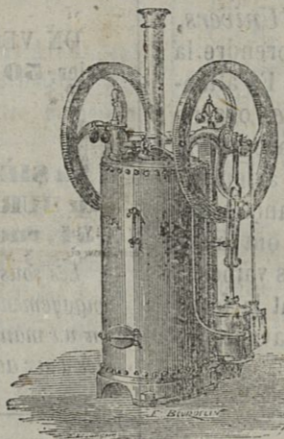
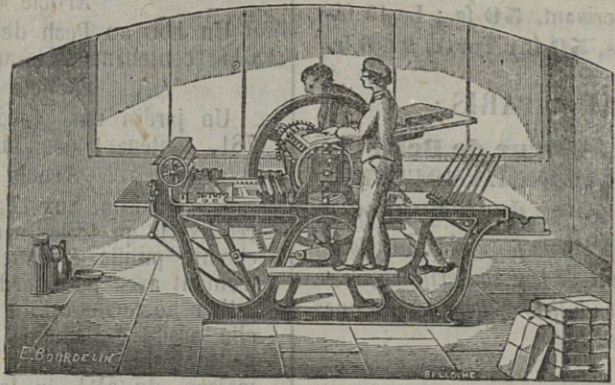
Il est très-probable que la discussion des rapports sur les actes du gouvernement du 4 septembre prendra place dans l'intervalle qui séparera la discussion des nouveaux impôts de celle des lois constitutionnelles.





SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Dix Machines diverses. — Trois Presses mécaniques mues par la vapeur.



IMPRIMERIE DE A. LAYTOU & FILS, RUE DU LYCÉE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches  
 Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers  
 Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès  
 etc — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures  
 Livres — Registres avec réglure en tous sens  
 Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats  
 etc. — etc. — etc.

Cette Maison se charge d'exécuter avec soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai.

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 16 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

Ferblanterie, Lampisterie et Zinguerie

E. BORS

rue Fénélon, à Cahors

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de donner plus d'extension à son commerce; on trouvera chez lui les articles suivants :

Théières pour soirée, Cafetières élégantes pour limonadier et bourgeoisie, Lampes modérateurs pour salons, grand assortiment de Lampes à pétrole et à essence, Lanternes pour calèches, voitures, omnibus, à huile de pétrole.

On trouvera également chez lui, les articles de ménage suivants; Couverts de table, Tourne-broche, Fourneaux de cuisine, Pelles et Pinces, Moules pour gâteau, Réchauds, Fourneaux et fers à lisser, Soufflets de salons et de cuisine, Sceaux de chambres inodores avec brocs, Irrigateurs et tout espèce de Poterie d'étain.

Le Sieur BORS se charge également de tous les travaux  
 FERBLANTERIE ZINGUERIE ETC.

Huile Pétrole et Essence première qualité

Librairie Classique et Religieuse

Maison GODINAUD

E. JOLY, SUCCESSEUR

Galerie de Fontenille, à Cahors

1874 ETRENNES 1874

GRAND ASSORTIMENT

DE LIVRES ET OBJETS DE LUXE

PRIX MODÉRÉS

Papeterie de luxe et ordinaire, Fournitures de bureau, Registres carton, Cordes de Naples, Papier de Musique et livres de prix. — Objets de luxe, Fournitures pour fleurs, Cartes à jouer, Ordo et Catéchisme du diocèse, Barettes, Ceintures et Rabats.

A CÉDER DE SUITE

A Cahors

UN CAFÉ  
 parfaitement situé

Matériel complet et tout neuf. — Assortiment de liqueurs.  
 S'adresser au bureau du Journal.

M. ESCOFFRE,  
 CARROSSIER

A CAHORS, BOULEVARD NORD.

Un Coupé d'occasion presque neuf, à quatre places, dans un bon prix, garniture neuve, reps soie, gris argent et peinture neuve.

Phaëton neuf, bien monté, garniture verte en marroquin et drap, à prix réduit.

Des petites Voitures à quatre et six places, à prix réduit.

Harnais noirs et jaunes et toutes sortes d'articles pour Sellerie et Carrosserie.

Echange de Voitures d'occasion.

Hernies Prolapsus et maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, proptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE-ROUILLÉ. (Extrait des plantes marines). Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLÉ, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, aux Sables d'Olonne (Vendée).

GOUVERNEMENT DU PÉROU  
 DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>, DE PARIS  
 Seuls Concessionnaires du

GUANO  
 DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

Nord-aux, chez M. Adolphe BOUAS.  
 Brest, Landerneau, chez M. Emile VINCENT.  
 Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS.  
 Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
 Havre, chez M. E. FICQRET.  
 La Rochelle, chez MM. d'ONISTOT et FAUSTIN FILS.  
 Lyon, chez M. Marc GUILLOU.  
 Marseille et Cette, chez MM. A.-G. DORT et C<sup>ie</sup>.  
 Melun, chez M. V. LE BARS.  
 Nantes, chez MM. A. JIZOURT et HÉARD.  
 Paris, chez M. A. MOSNÈS-DUPIN.  
 Saint-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HÉARD.

EAU MINÉRALE NATURELLE  
**VICHY**

Sources de l'Etat. Applications en médecine:  
 GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire:  
 PARIS, 22, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM  
 de la SOURCE sur la CAPSULE

A Cahors, chez M. Dulac, pharmacien

LA RÉGLISSE  
 SANGUINÈDE

GUÉRIT  
 les Rhumes, Gastrites, Crampes et  
 Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange  
 après les repas, on digère toujours très-bien. Un  
 seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.  
 Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

Pharmacie DETHAN  
 Faub. Saint-Denis, 90, à Paris,  
 et dans les princip. Pharmacies  
 de France et de l'Étranger.

**MALADIES**  
 de la  
**GORGE**  
 DE LA VOIX  
 ET DE LA BOUCHE

**PASTILLES DETHAN**  
 au Chlorate de potasse  
 Spécifique contre les Maux  
 de Gorge, les Maladies de  
 la Voix, les Angines, les Ul-  
 cérations et les Inflammations  
 de la Bouche, recom-  
 mandé aux Prédicateurs,  
 Professeurs et Chanteurs.

A VENDRE

la plus ancienne

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne).

S'adresser à MM. Garrigues et Ca-  
 vaillé.

1874

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT  
 DU LOT



A CAHORS

EN VENTE  
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Laytou

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard  
 Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements  
 Couronnes pour Vierges. — Globes garnis  
 et Globes avec socle. — Cylindres rond-  
 et Cylindres ovales. — Couronnes, Bras-  
 sards et Garnitures de Cierges pour pres-  
 mière communion. — Couronnes nuptiales  
 et Couronnes mortuaires. — Médailleurs  
 et Couronnes en métal. — Feuillages as-  
 sortis. — Papiers de toute couleur.  
 Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph  
 de toute grandeur.  
 Grand assortiment de rases en porce-  
 laine et vases garnis.  
 Garnitures de fleurs pour modistes.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN

GRAINES DE TOUTE SORTE.

chez **CONTOU**, boulanger,  
 rue St-James, à Cahors.